#### Bilan des activités 2018-2019



# Programmation d'inspection professionnelle 2018-2019

Afin de contribuer à la mission de protection du public et conformément au Règlement le concernant, le comité d'inspection professionnelle surveille l'exercice de la profession par les membres de l'Ordre suivant le programme annuel de vérification qu'il a déterminé et qui a été préalablement approuvé par le conseil d'administration.



Actions prévues au programme	Statut	Réalisations
550 inspections	Réalisé	En date du 31 mars 2019, 553 visites d'inspection professionelle on été réalisées.
50 inspections à distance (comprises dans les 550 inspections précédentes)	Réalisé	81 inspections à distance ont été réalisées en date du 31 mars 2019. Ce mode d'intervention est maintenant bien rodé. La technologie nous permet de rejoindre les gens différemment et à diverses heures (particulièrement utile et pertinent pour les membres consultants qui n'ont pas un lieu d'affaires à l'extérieur du domicile, ou qui apprécient de pouvoir faire l'inspection en soirée.)
Développement et mise en œuvre d'une application permettant aux membres de prendre rendez-vous en ligne	Réalisé	Mise en ligne en janvier 2019. Cet outil nous permet d'optimiser le processus en ce sens que le membre peut prendre rendez-vous en dehors des heures de bureau, selon sa disponibilité.
Développement de la grille de risques, afin d'être en mesure de déterminer le mode d'intervention	Réalisé	Élaboration d'un questionnaire sur les facteurs de risque nous permettant de déterminer la méthode d'inspection professionnelle appropriée au contexte de risque lié à la pratique des membres.
Présence au kiosque de l'Ordre lors du Congrès 2018	Réalisé	Les 6 inspecteurs ont participé au Congrès et ont assuré une présence au kiosque. Un feuillet explicatif a été remis aux congressistes qui s'y sont présentés, ainsi que divers nouveaux outils, dont celui portant sur la tenue des dossiers.



Actions prévues au programme	Statut	Réalisations
Développement des outils d'auto- évaluation en s'appuyant sur le nouveau Guide des compétences	Réalisé	L'ensemble des questionnaires ont été travaillés. Le travail d'informatisation est en cours de planification et devrait être réalisé durant l'année 2019.
Discussions autour du développement professionnel lors des inspections	Réalisé	Le développement professionnel est au cœur des discussions avec les membres. En plus de la vérification des pièces justificatives pour la déclaration des heures de formation continue, des suggestions sont émises concernant les moyens de développement les plus appropriés à la situation des membres.



Actions prévues au programme	Statut	Réalisations
Discussions portant sur le harcèlement psychologique lors des inspections	Réalisé	À chaque visite d'inspection professionnelle, les inspecteurs ont abordé avec les membres la question de la prévention du harcèlement psychologique et se sont assuré de la mise en place et de la conformité des politiques de prévention du harcèlement avec les lois et règlements concernés.
Faire reconnaître les heures de formation continue	Réalisé	Mise en place d'un processus de reconnaissance d'heures de formation continue pour les membres qui mettrons en place les recommandations d'amélioration de la pratique inscrits dans leurs rapports d'inspection professionnelle et qui auront également monté un plan de développement aligné avec ces recommandations. L'informatisation de ce processus sera terminée au cours de l'année 2019.



#### De plus, nous avons:

- Tenu 9 rencontres du comité d'inspection professionnelle. Les membres du CIP approuvent en moyenne 60 rapports par rencontre.
- Participé à la création et mise en ligne d'outils de soutien à la qualité de la pratique, développés à partir des résultats observés lors des inspections, notamment :

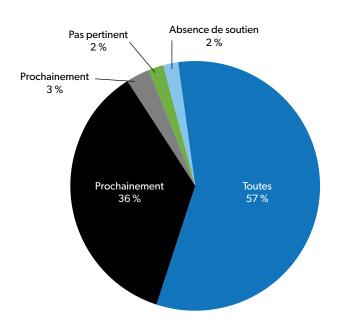
<u>Tenue des dossiers professionnels</u>
Aide-mémoire sur les obligations déontologiques des consultants

- Recruté une nouvelle inspectrice, madame Marie Colalillo, CRHA.
- Consolidé l'équipe d'inspection, en travaillant :
   La cohérence dans l'émission des constats de non-conformité et des recommandations, et la qualité de rédaction des rapports.
- Transmis un dossier au syndic suivant un avis de non-conformité qui n'avait pas été corrigé par un membre malgré des tentatives de soutien et d'aide. Le tout a été réglé depuis.
- Visité 2 membres une deuxième fois pour effectuer un suivi précis parce qu'un manque important avait été observé lors de la première rencontre. 2 autres visites de suivi auront lieu en 2019-2020.



#### CE QU'EN DISENT LES MEMBRES INSPECTÉS

## Comptez-vous mettre en application les suggestions d'amélioration de l'inspecteur qui sont consignées au rapport?



511 membres ont reçu une invitation à répondre au sondage post-inspection. Nous avons reçu 174 réponses, soit un taux de participation de 34 %.

L'inspection professionnelle est une pratique d'accompagnement qui a de l'impact : moins de 4 % des membres rencontrés ne comptent pas mettre en pratique les recommandations émises.

#### Maintenant que j'ai expérimenté le processus d'inspection professionnelle

